



## L'Agglomération d'Agen labellisée « Territoire à Energie Positive pour la croissance verte »

par le Ministère de l'Environnement, de  
l'énergie et de la Mer, en charge des  
relations internationales sur le climat

*Conférence de presse  
Vendredi 23 septembre à 11h  
Parc Naturel de Passeligne*

---



Jean DIONIS – Maire d'Agen et Président de l'Agglomération d'Agen

Patrick BUISSON – Maire de Bajamont – Membre du bureau délégué à l'environnement, développement durable et transition énergétique Arnaud

Michel LAUZZANA – Vice-Président en charge de l'Environnement, du cadre de vie et du développement durable

### **LES MAIRES DE L'AGGLOMERATION**

### **LES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS :**

- Caisse des dépôts et consignation : Lucia NAVY, Chargée de développement territorial, [lucia.navy@caissedesdepots.fr](mailto:lucia.navy@caissedesdepots.fr)
- ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) : Raphaël CHANELLIERE, chargé de mission, Approches Territoriales énergie-climat, [raphael.chanelliere@ademe.fr](mailto:raphael.chanelliere@ademe.fr)
- DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) : Adeline PAGES, Service Climat Energie [adeline.pages@developpement-durable.gouv.fr](mailto:adeline.pages@developpement-durable.gouv.fr)
- DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) : Foued SADDIK, Service Climat Energie, [Foued.Saddik@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Foued.Saddik@developpement-durable.gouv.fr)
- DDT47 (Direction Départementale de Territoires 47)
  - Muriel CAPELLO, Adjointe au Responsable de l'Unité Aménagement et Bâtiment Durables en charge de la Transition Energétique, Service Territoires et Développement, [muriel.capello@lot-et-garonne.gouv.fr](mailto:muriel.capello@lot-et-garonne.gouv.fr)
  - DDT47 (Direction Départementale de Territoires 47) Jonathan COURRET, Service Territoire et développement - Responsable de l'unité Aménagement et Bâtiment Durable Direction Départemental des Territoires de Lot-et-Garonne, [jonathan.courret@lot-et-garonne.gouv.fr](mailto:jonathan.courret@lot-et-garonne.gouv.fr)

### **LES SERVICES CONCERNES :**

Arnaud CARRE GAILLE- Service Développement Durable  
Administration commune Ville-Agglomération d'Agen  
Tél. 05 53 69 05 03

- Eclairage (Franck DELLA LIBERA Pol Antoine CALUDE)
- Parc de véhicules (Christophe ENAULT)
- Transport - mobilité (Sonia COSTES)
- Espaces verts (Christophe MORNET)

## Avant tout : Un territoire à énergie positive, qu'est-ce que c'est ?

---

**Un territoire à énergie positive** pour la croissance verte (TEP-CV) est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. La collectivité s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Elle propose un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe.

### Six domaines d'action sont prioritaires dans ces territoires :

- **La réduction de la consommation d'énergie** : par notamment des travaux d'isolation des bâtiments publics, l'extinction de l'éclairage public après une certaine heure...
- **La diminution des pollutions et le développement des transports propres** : par l'achat de voitures électriques, le développement des transports collectifs et du covoiturage...
- **Le développement des énergies renouvelables** : avec par exemple la pose de panneaux photovoltaïques sur les équipements publics, la création de réseaux de chaleur...
- **La préservation de la biodiversité** : par la suppression des pesticides pour l'entretien des jardins publics, le développement de l'agriculture et de la nature en ville....
- **La lutte contre le gaspillage et la réduction des déchets** : avec la suppression définitive des sacs en plastique, des actions pour un meilleur recyclage et diffusion des circuits courts pour l'alimentation des cantines scolaires....
- **L'éducation à l'environnement** : en favorisant la sensibilisation dans les écoles, l'information des habitants...

**Conseil d'Agglomération d'Agen** : 17 mars 2016 : PRESENTATION DU RAPPORT 2015 SUR LA SITUATION DE L'AGGLOMERATION EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Présentation du projet en **séminaire CIt'ergie** du 29 avril 2016.

## **Parole à l'élu Patrick BUISON - Membre du bureau délégué à l'environnement, développement durable et transition énergétique**

« Oui, notre Agglomération est un territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEP-CV) ; oui, notre politique d'agglomération en matière de transition énergétique nous permet d'être reconnu territoire d'excellence en matière de transition énergétique et écologique.

Cette reconnaissance est le fruit d'un engagement fort de la collectivité autour du cadre post grenelle, dynamique vertueuse que les élus et l'administration communautaire ont bâtie sur deux piliers :

- Une vision de bassin de vie
- Le plein exercice de ses compétences communautaires

Depuis 2012, en particulier à l'occasion de la présentation du rapport annuel en matière de développement durable, notre collectivité chemine sur une logique de DD intégrée, globale, dans laquelle les élus, tant dans leurs démarches projets que dans la gestion quotidienne, se posent deux questions : quel est l'impact prévisible de nos décisions sur la vie des générations à venir, comment construire les meilleures conditions de vie à ces futures générations.

Ce changement de paradigme nous éloigne d'une écologie restée longtemps « décorative » pour nous rapprocher d'une écologie opérationnelle qui se conjugue au quotidien.

Très concrètement nous parlons Plan lumière, isolation thermique des bâtiments, labélisation haute qualité environnementale de la TAG, nouveau schéma de collecte avec, en particulier l'extension des consignes de tri, mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique de l'habitat optimisation des transports en commun, schéma vélo, plan local d'urbanisme communautaire ambitieux, rénovation du parc de véhicules, intégration des critères DD aux marchés, engagement dans le programme scientifique adapta climat (lutte contre le phénomène des îlots de chaleurs), engagement dans la création du cluster eau, projet de réseau de chaleur, actions de communications...

Cet engagement dans la transition énergétique, engagement reconnu, est aujourd'hui encouragé à hauteur de 500 milles euros, nous mesurons la confiance qui est accordée à notre collectivité et nous vous assurons de notre engagement.

Cet engagement devrait, dès 2017, trouver sa concrétisation dans l'obtention du label citergie. Nous en reparlerons ».

### **500 territoires engagés, 212 lauréats dont l'Agglomération d'Agen !**

212 territoires lauréats du label Territoire à énergie positive sur 500 candidatures. Grâce à cela, ils peuvent bénéficier d'un appui financier.

Concrètement, chaque territoire recevra 500 000 euros pour les actions mises en œuvre. Les autres territoires pourront aussi bénéficier de l'appui du ministère, au fur-et-à-mesure de l'avancement et de la maturité de leur projet.



*Qu'est-ce qu'un*  
**TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE ?**

Un territoire à énergie positive est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique. La collectivité s'engage à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs.

Les territoires engagés devront contribuer activement aux objectifs fixés dans le projet de loi sur la transition énergétique à l'horizon 2030

**-40 %**  
de nos émissions  
de gaz à effet de serre  
par rapport à 1990

**-20 %**  
de notre consommation  
d'énergie  
par rapport à 2012

**32 %**  
de production d'énergie  
renouvelable  
dans notre consommation  
énergétique finale



VOUS HABITEZ DANS UN

# TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE



QU'EST-CE QUE C'EST ?

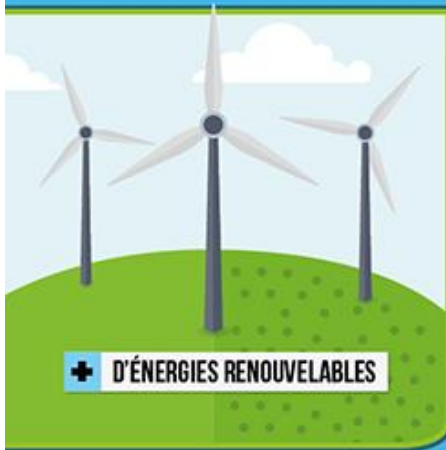
+ D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



+ DE TRANSPORTS PROPRES



+ D'ÉNERGIES RENOUVELABLES



+ DE TRI POUR RECYCLER



+ D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

+ DE BIODIVERSITÉ



Le ministère de l'Écologie aide financièrement les territoires engagés dans une démarche d'excellence environnementale.



## Rappel du contexte pour l'Agglomération d'Agen

---

**Le Sud-ouest est particulièrement exposé** au phénomène de réchauffement climatique. Depuis un siècle, **c'est la région de France qui a vu sa température moyenne s'accroître le plus** et les dernières simulations prévoient pour l'avenir de fréquentes périodes de canicules intenses. **Il devient urgent que chacun contribue à réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).**

### Un appel à projet lancé par le gouvernement : une occasion à saisir !

---

**Un appel à projets pour mobiliser 500 « Territoires à Energies Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV)** a été lancé par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie afin de **donner une impulsion forte (1.5 milliards d'aides sur 3 ans) pour encourager les actions concrètes permettant de contribuer efficacement à la baisse de la consommation d'énergie, à la production d'énergie renouvelable et à la mobilisation citoyenne pour la transition énergétique.**

L'Agglomération et son bassin de vie est à la bonne échelle.

**Grâce à ses compétences** en matière d'urbanisme, d'aménagement du territoire, de transport, d'éclairage public et d'habitat, le territoire a les moyens d'avoir une stratégie locale efficace.

**Ainsi, au travers du règlement du Plan Local d'Urbanisme durable (PLUd),** le territoire affirme ses ambitions en termes de végétalisation du territoire, du respect de la biodiversité et de la promotion des déplacements doux (vélo, transports en commun).

**Sur le volet énergétique,** l'agglomération va moderniser l'éclairage public en le rendant plus économe en énergie. Elle met en place à partir d'octobre 2016 une Plateforme de Rénovation Energétique de l'Habitat (PREH) pour accompagner le particulier dans les travaux d'amélioration de la performance énergétique de son logement. Enfin, elle va construire un réseau de chaleur pour le chauffage de bâtiments publics à partir d'une chaudière bois.

L'Agglomération est donc en mouvement et le Préfet de Région a jugé que notre programme d'actions permettra d'aider le territoire dans sa Transition énergétique, et qu'il mérite d'être soutenu. Aussi, l'Agglomération d'Agen a été reconnue « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et un fond de financement à hauteur de 500 000 € a été accordé.

# LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE

## Un fond de financement : pour faire quoi ?

Cette somme permettra d'amplifier l'action de l'Agglomération en finançant à 80% :

- **des opérations de modernisation de l'éclairage public** (objectif : réduire de 30% la consommation d'énergie tout en conservant le niveau de service),
- **l'acquisition d'une vingtaine de véhicules électriques en remplacement de véhicules diésels** (non adaptés aux déplacements de courtes distances en milieu urbain),
- **la matérialisation de places de covoiturages** pour promouvoir ce mode de déplacement,
- **un accompagnement des communes pour respecter leur obligation de ne plus utiliser de produits phytosanitaires des 2017,**
- **la réalisation d'un schéma directeur énergie pour identifier tous les gisements mobilisables** pour la production d'énergies renouvelables (méthanisation de déchets organiques, photovoltaïque, bois énergie), le tout dans une logique d'économie circulaire → L'énergie produite localement devra être consommée sur le territoire.

**Ce programme d'actions est budgété sur la période 2016 – 2018, avec plus de 80% de réalisations prévues dès l'année prochaine.**

Il a été élaboré sous l'impulsion du service développement durable de l'Agglomération et la volonté de Patrick BUISSON, maire de Bajamont, membre du bureau de l'Agglomération en charge du développement durable et de la politique de l'énergie.

Sans oublier les services de l'administration commune qui ont apporté spontanément leur contribution ainsi que les services déconcentrés de l'ETAT (DREAL et DDT47), la Caisse des Dépôts et Consignation et l'ADEME pour leur soutien technique et financier.



Les actions s'inscrivent plus largement dans le cadre du **Plan Climat Energie Air Territorial (PCEAT) obligatoire pour les territoires de plus de 50 000 habitants depuis 2012.**

C'est une démarche transversale qui a été élaborée de manière concertée avec les élus, les services et les acteurs du territoire. L'objectif du PCEAT est de mettre en cohérence les actions du territoire en activant le filtre "climat-énergie" pour l'ensemble de ses décisions et politiques afin de passer d'initiatives éparses, engagées au coup par coup, à une politique climat-énergie cohérente, concertée et ambitieuse.

Il a pour objectif chiffré de diviser par 4 les émissions de GES d'ici 2050 par rapport à 1990.

L'Agglomération s'est inscrite dans la démarche Cit'ergie® pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation de son PCEAT. La méthodologie est basée sur un catalogue standard de 79 actions qui sont réparties selon 6 domaines.

- Développement territorial
- Patrimoine de la collectivité
- Approvisionnement en énergie, eau et assainissement
- Mobilité
- Organisation interne
- Communication, Coopération

**Cit'ergie®** est une démarche d'amélioration continue. Tous les 4 ans un diagnostic de notre politique climat-énergie sera produit et un plan d'action sera élaboré afin d'anticiper et d'accompagner la transition énergétique.

**En 2014 l'Agglomération a obtenu la reconnaissance Cap Cit'ergie®** attestant de l'engagement des services dans la démarche (plus d'un tiers du potentiel d'actions réalisé).

Le territoire vise le Label en 2017 (plus de la moitié du potentiel d'actions réalisé).

Notre territoire se donne les moyens de réussir sa transition énergétique en élaborant un PLU durable et en cherchant à **faire connaître et reconnaître** son niveau d'implication dans la réalisation de son PCEAT au travers du label Cit'ergie.

Le soutien financier du ministère va permettre d'amplifier notre dynamique.

Par ailleurs, cela permet au territoire d'améliorer le cadre de vie de ses habitants (lutte contre les îlots de chaleur, pollution atmosphérique, biodiversité,...).

## Contacts

---

- ♣ **Patrick BUISSON** – Maire de Bajamont – Membre du bureau délégué à l'environnement, développement durable et transition énergétique
- ♣ **Arnaud CARRE GAILLE**- Service Développement Durable  
Administration commune Ville-Agglomération d'Agen  
Tél. 05 53 69 05 03